

N. O. BUSINESS CARDS.

V. NICOLO,
General Commission Merchant,
and dealer in all kinds of—
WESTERN AND COUNTRY PRODUCE
No. 99 Decatur Street,
(late Old Levee)
NEW ORLEANS, LA.
Apr-86-ly.

(Established 1842.)
S. PABLO, —Agent for—
ARMSTRONG BROS. & CO'S
MACHINE CUT CORKS AND COMPRES-
SED POPLARBUNGS,
The Largest Assortment in the South,
Also dealer in Rice, Honey, Wax, etc. etc.
Decatur Street, No. 99
Between Bienville and Customhouse Sts.
Oct16-ly. NEW ORLEANS.

A. BOITEL,
WATCHMAKER AND JEWELER,
69 Royal street, between Bienville and Customhouse, New Orleans.

Watches and Jewelry neatly Re-
paired.
Oct23-ly

HOTEL MARTY,
40 Rue Toulouse, Nouvelle-Orléans,
PENSION AVEC CHAMBRE,
PRIX MODERES.
On y parle Français, Anglais, Espagnol.
Oct16-ly

HOTEL DENECHAUD,
56 to 64 CARONDELET STREET,
NEW ORLEANS, LA.
Centrally Located near the Cotton Exchange.
Large and Airy Rooms.
Take the street cars at the Depot and the driver will put you out near the door.

PAICHOX HOUSE,
No. 93 St. Charles Street,
(opposite Academy of Music.)
BOARDING AND LODGING,
Restaurant, Oyster Saloon
and BAR-ROOM.
Meals to order at very moderate prices.
Apr-86-ly. **CIGARS AND LIQUORS.**

SUMNER HOUSE,
15 Decatur street, opposite the Post Office,
Hot lunch from 10 A. M. to 1 P. M. N. O. La.
FINEST BEER, WINES AND LIQUORS.
FRANK J. BISTEN, Proprietor.
Formerly of the "Gem Saloon" and lately of the "Jewel of the South."
Apr-24-86-ly

M. AUGUSTIN LEGENDRE,
FELIX P. SEVIN, late of Braud & Legendre,
Thibodaux, La.

The above named gentlemen, under the firm name of

SEVIN & LEGENDRE,
inform their friends and the public that they have formed a commercial co-partnership,
113 DECATUR STREET 113
(Store Rooms No. 129 Decatur Street.)
New Orleans, where they will transact a

General Commission Business
Will attend to the sale of
**Rice, Sugar, Molasses, Eggs, Chick-
ens, Hides, Wool, Moss, Furs**
and all country produce generally.
Liberal Advances on Consignments.

JNO. A. HUBBARD,
Commission Merchant,
40 POYDRAS ST.
—AND—
69 and 71 PETERS STREET,
NEW ORLEANS.

Receives consignments of Cotton, Sugar, Molasses, Rice, Hides, Wool, Furs, Moss, Eggs, etc. Advances made on Crops and Consignments. Orders for Merchandise filled at lowest prices. may1988-ly

PURIFY THE BLOOD.
THIBODEAUX'S
Sarsaparilla
Compound,

—) OR (—
Blood and Liver Cleanser.

A Prompt and Powerful
ALTERATIVE AND DEPURATOR.

Purifies the Blood, Cleanses the Stomach, Liver, Kidneys and Bowels from all accumulations of poisonous matter and gives renewed tone and vigor to the Vital Organs.

Prepared in the Laboratory of
The Thibodeaux Pharmacy,
THIBODAUX, LA.

LA FILLE
—de—
MONSIEUR LECOQ,
Par W. Busnach et H. Chabrilat.

[Suite.]
La jeune fille, tout à fait gagnée par l'adoration que lui témoignait sa camériste, finit par ne rien avoir de caché pour elle. Elle en arriva même à lui confier certain secret. Car Marthe peu à peu était devenue une jeune fille : elle allait avoir dix huit ans. Le secret de Marthe avait vingt-cinq ans. Il portait même une fine moustache blonde. C'était le plus élégant cavalier que la jeune fille eût jamais rencontré. En cherchant bien, ce jeune homme était un peu son cousin. Il se nommait André de Sabbias, le nom de famille de la mère de Marthe.

Par malheur, ce jeune homme, élevé à l'école moderne des gommeux de notre époque, ne considérait dans une jeune fille que le seul capital qu'elle apportait en dot monnayée. Il s'informa. On lui apprit que Mlle des Armoies, riche et vertueuse, était pauvre en argent. Brusquement il fit retraite, après avoir séduit la pauvre Marthe. Celle-ci passa de longs mois dans le chagrin et la désolation. L'infortunée jeune fille donna naissance à un enfant du sexe masculin, sourd et muet ! La pauvre tête de Marthe, déjà trop ébranlée, ne put supporter ce coup.

—Le voilà, disait-elle, le châtiement de Dieu. Je dois m'offrir en holocauste pour calmer sa colère. J'ai eu la lâcheté de vivre, j'ai eu tort. Il fallait mourir !

Et elle refusa les soins de la cuisinière, Mme Guéret et de Coralie. Deux jours après, profitant du sommeil de la mère Guéret qui la gardait, elle passa une heure à la fenêtre, exposée au froid et à l'humidité de la nuit. Le lendemain, elle était morte.

On cacha ce funeste événement au vieux comte Bernard devenu paralytique, Firmin lui dit que Marthe était partie pour le mas des Armoies, où elle voulait aller installer toute la famille. Mais l'enfant ? Il fallait l'élever, le nourrir, il fallait d'abord lui donner un état civil. Il y eut débat entre les gens. Coralie et Firmin prétendaient le faire inscrire sous cette mention : né de père et mère inconnus. Les Guéret s'y refusèrent absolument.

—Nous ne le pouvons pas. Nous ne serons pas de faux témoins. L'enfant est né de Mlle Marthe des Armoies, nous le déclarerons. Le père seul est inconnu.

Il n'y eut pas moyen de faire autrement. De plus, après un assez long débat, il fut convenu que l'enfant serait élevé à Macornay, dans le Jura, près du village de M. et Mme Guéret, qui pourraient plus tard veiller sur l'enfant de leur regrettable maîtresse. Et après l'enterrement de la pauvre Marthe, enterrement qui se fit le matin, sans d'autres témoins que les plus intimes serviteurs de la famille, les deux femmes, Coralie et Mme Guéret, emportant le pauvre petit être né sous une si funeste étoile, partirent pour Lons-le-Saulnier, la station la plus rapprochée du village de Macornay.

IV
Le comte Bernard, dont la santé s'était peu à peu affaiblie et qui était devenu complètement paralytique, n'avait pu continuer les recherches qu'il s'était proposé de faire, afin de retrouver sa sœur. A son arrivée à Paris, quand il était en-

core solide et bien portant, il avait recueilli quelques indices, mais qui lui avaient été de peu d'utilité, car il n'avait trouvé que des renseignements évasifs lorsqu'il s'était présenté chez le notaire de celle qui était née Hortense des Armoies. C'est probablement par suite d'une consigne formelle qu'on lui avait caché le nom qu'elle portait depuis son second mariage. Tout ce qu'il avait pu apprendre, c'est que sa sœur habitait les quartiers excentriques de Paris.

Devant la mauvaise volonté évidente de celui qu'il interrogeait, il avait jugé inutile de pousser plus à fond ses investigations, se réservant d'employer un autre moyen pour arriver à son but. Ce moyen, c'était de faire appel à l'intelligence et à l'activité dont le petit Firmin lui avait donné mainte preuve. Celui-ci, tout feu et tout ardeur d'abord, dans son désir de se rendre utile, ne tarda pas à revenir bredouille de cette chasse. Et le comte Bernard fut forcé de renoncer à savoir ce qu'était devenue Hortense. Il ne put que regretter amèrement la fortune qui échappait à ses petits enfants. Il se consolait en pensant que leur grand'tante n'étant point immortelle, peut-être hériteraient-ils d'elle si elle mourait sans descendance directe.

On peut supposer que Firmin n'a pas été fort avant dans ses recherches, puisque dès que je l'ai tenté, j'ai trouvé, sans difficulté, tous les renseignements désirables sur cette parente. Or, l'intelligence du jeune valet de chambre étant mise hors de doute, il est à croire que le dit Firmin n'a pas voulu communiquer au comte des Armoies les résultats de ses perquisitions. Peut-être parce qu'ils n'étaient pas de nature à honorer la famille, peut-être pour une autre cause. Je ne me prononce pas encore. Quoi qu'il en soit, peu de temps après la mort de Marthe, Firmin dit un jour à l'officier :

—Monsieur va beaucoup mieux ; son intelligence revient tout à fait ; et elle se manifeste déjà par la volonté de faire des économies.

—En effet, dit Mme Guéret en riant, cela prouve qu'il redevient raisonnable.

—On, et voici ce qu'il a décidé. Comme il croit toujours que sa fille est à la campagne, il dit qu'il n'a pas besoin de quatre domestiques pour lui tout seul.

—Et il nous remercie ? demanda Guéret.

—Vous, votre femme et Coralie, répondit Firmin. Il ne garde que moi seul auprès de lui.

—Eh bien, ça, c'est dur, dit la petite Coralie, mais je devais m'y attendre ! C'est pour me récompenser de mon dévouement pour mademoiselle.

Ce fut elle qui cria et gronda le plus fort. Les époux Guéret prirent philosophiquement leur parti de la décision du vieillard. Ils se placèrent en province dans un château. Quelque temps après, on leur raconta qu'une femme était venue, de la part de M. le comte Bernard des Armoies, à Macornay, leur village, prendre l'enfant qui était confié à des paysans de leur connaissance. Cette femme, agissant d'après des ordres écrits et signés par le chef de la famille, ordre qu'elle avait exhibés devant le maire de la commune, avait emporté le petit sourd-muet, qui commençait à grandir et avait été sevré. Les époux Guéret ne s'émuèrent point de cette nouvelle. M. le comte des Armoies pardonnait, ou semblait

pardonner à la mémoire de sa petite-fille puisqu'il se chargeait de l'enfant qu'elle avait mis au monde. Ils n'avaient plus qu'une chose à faire : trouver que tout se passait à merveille. Ce qu'ils firent.

Mais revenons à la maison des Armoies, qui, occupée simplement par un vieillard à peu près en enfance, appartenait bien réellement à Firmin. Le petit-fils Georges, le dernier vivant, était à l'institution des Deux S, chez les jésuites de Tournai. Donc, on peut dire sans aucune exagération que Firmin se trouvait libre de faire exactement ce qui lui plaisait. Il en était même arrivé à toucher les revenus du comte. Le notaire de la famille le connaissait depuis que l'on était venu se fixer à Paris. Il le savait l'homme de confiance. De plus, Firmin apportait un blanc-seing du vieillard. Il n'y avait jamais eu ni plainte ni réclamation. Le petit Avignonnais, en un mot, était le maître de la maison, le maître absolu.

Cette situation pouvait bien durer jusqu'à la majorité de M. Georges ou jusqu'à la mort de M. Bernard ; mais elle ne pouvait se continuer plus longtemps. Une fois M. Georges revenu, Firmin se retrouvait Gros-Jean comme devant, c'est-à-dire un simple domestique ; le préféré, sans doute, mais enfin "un valet", comme il disait parfois, non sans aigreur.

C'est peut-être afin de chercher un moyen d'échapper à cette fâcheuse extrémité que le beau Firmin sortait aussi souvent et passait, hors de l'hôtel, de longues heures le jour et plus souvent la nuit.

J'ai eu, plus tard, l'occasion de rechercher à quel usage le jeune valet de chambre employait ces heures d'absence nocturne. Je suis parvenu à le savoir. La plupart du temps il fréquentait les tripots du plus bas étage, car parmi les vices familiers du jeune homme, le jeu pouvait entrer en première ligne. Puis il courait les bastringues de barrière, où il se liait avec les individus les moins avouables. Cela on l'a vu par sa rencontre avec Ronillard. Dans quel intérêt ? Je l'ai appris également par la suite. Mais, pour le moment, je crois utile d'écrire le plus brièvement possible l'histoire de Mlle Hortense des Armoies, la sœur du comte Bernard, dont celui-ci n'avait jamais pu trouver de trace. Toutes ces biographies concourent à un but unique, convergent vers un résultat collectif, qui a sa date : 21 octobre 1882.

V
Toute jeune fille, Mlle Hortense des Armoies avait épousé M. de Sérène. Elle adorait son mari. Mais au bout de peu de temps cet amour pour son mari fit place à l'amour de l'argent. Déjà ses familiers avaient pu remarquer chez elle une certaine tendance à l'économie.

Contenue dans les limites raisonnables, cette tendance est une qualité chez la femme qui dirige une maison dont le personnel est nombreux. Chez Mme de Sérène, cette qualité se transforma en défaut. En un mot, elle devint avare. Mais avare au suprême degré, d'une avarice sordide.

Joignez à cela que son caractère devint intolérable, d'acariâtre qu'il était auparavant ; que M. de Sérène avait contracté dans sa vie luxueuse certaines habitudes de richesses et de confort qui étaient l'occasion de luttes perpétuelles et de scènes insupportables entre les

époux. Aussi la vie devint-elle intolérable pour M. de Sérène. En proie au chagrin, à la tristesse, à l'isolement et, dans une certaine mesure, aux privations, il préféra se laisser mourir plutôt que de lutter davantage. Et il s'éteignit tout doucement, à l'âge de cinquante-huit ans, étant devenu colossalement riche, sans avoir profité de la fortune, et ayant accompli jusqu'au bout ses devoirs d'époux et de chrétien.

Demeurée veuve et richissime, Mme de Sérène fut très courtisée, malgré les nombreux hivers qui étaient venus s'adjoindre à ses printemps déjà réitérés. La veuve, un peu méfiante, entendait se remarier selon son cœur, si elle se remarierait jamais. Et son cœur l'éloignait d'instinct de tout être tant soit peu dépensier. A la fin, pourtant, l'amour parla. Précisément tout à côté de l'hôtel qu'elle habitait au faubourg Saint-Honoré, elle avisa un marchand de curiosités, Badois de naissance, qui répondait au nom de Walterein.

Cet homme, beau, grand et râblé, avait été autrefois maréchal des logis. C'était par suite de la mort de sa mère qu'il était devenu commerçant. Mme Walterein lui ayant laissé sa boutique, il avait quitté l'état militaire pour se faire marchand d'objets d'antiquités. Ce qui attira l'attention de Mme de Sérène, ce fut un renseignement fourni par l'indiscrétion d'une bonne. Le Badois était un rapiat fini ! la bonne avait dit le mot. Il n'offrait jamais rien à personne et mettait tous ses bénéfices de côté pour arriver à se faire 2,000 francs de rente.

Cette rapacité était faite pour séduire Hortense. Au bout de trois mois, on annonça le mariage de M. Sénouche et de Mme veuve de Sérène. Ce fut un tolle général qui retentit dans tout ce que Paris renferme de gens comme il faut et de gros bourgeois. Mme Sénouche n'en eut cure, non plus que monsieur, son nouveau mari. Elle se trouvait la femme la plus heureuse de la terre, l'existence était pour elle une lune de miel sans éclipse. Sénouche avait trente-cinq ans et sa compagne cinquante. Mais ils étaient si bien faits pour s'entendre que cela rapprochait les âges.

Seulement dès que M. Sénouche eut arrondi son portefeuille et gonflé son coffre-fort, il jeta aux orties son froc d'Harpagon. Horrible révélation pour Hortense ! Son mari était un faux avare ! c'était un assoiffé de jouissances qui s'était moqué d'elle ! Il chercha, pour son agrément personnel, quelque jolie fillette, ne lui rappelant que de fort loin sa légitime, selon l'expression vulgaire. Cela ne fit pas le compte de la dame qui prétendait ne rien laisser sortir de la communauté et s'affligeait des dépenses que son mari faisait en dehors du ménage. Les choses s'envenimèrent vite.

La discorde et la zizanie avaient fait irruption dans le ménage et l'on plaïda. La séparation fut prononcée. Et les deux époux tirèrent chacun de son côté.

La suite au prochain numéro.

Champoireau vient de se faire arracher une molaire énorme et outrageusement gâtée.

Après avoir poussé les clameurs d'usage en pareille occurrence, il se tourne vers le dentiste et, d'un air radieux :

—Vous allez me donner ma dent, n'est-ce pas ?

—Monsieur veut la conserver ?

—Oui, je veux la faire monter en bague, comme souvenir !